

11°) Autorisation de passer un marché avec la Maison de PALMAS pour fourniture de matériaux nécessaires au fonctionnement de différents services municipaux.

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous prie de m'autoriser à passer un marché de gré à gré d'un montant de 4 950 000 F.

avec la Maison de PALMAS pour fourniture de matériaux nécessaires au fonctionnement de différents services communaux.

Les crédits nécessaires au paiement de ce marché sont inscrits au budget de 1969 aux chapitres 932 et 936, article 609.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

M. LAURET. - Monsieur le Maire, je veux intervenir au sujet des plateaux actuellement utilisés dans les Cantines Scolaires qui sont encombrants et difficiles à nettoyer. Ne pourrait-on pas revenir aux assiettes d'usage plus pratique?

LE MAIRE. - M. DIJOUX va vous répondre, puisque c'est lui qui s'occupe personnellement de la question.

M. DIJOUX. - Ce matin, à la Préfecture, la Commission du F.A.S.O. qui s'est réunie et il a été question de ces plateaux. Monsieur le Préfet admet très bien que les enfants de la Réunion aient quelques difficultés à manger dans ces plateaux, mais ils peuvent, quand ils le voudront avoir des assiettes.

LE MAIRE. - On a voulu faire comme cela se pratique en France dans les grands magasins et autres. Vous arrivez avec votre plateau et on vous sert.

M. LAURET. - Je comprends, mais c'est le nettoyage de ces plateaux qui est difficile; au Ruiseau Blanc il y a plus de 800 rationnaires.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous représente une question qui a été retirée lors de la dernière réunion du Conseil Municipal.

Approuvé
Saint-Denis, le 16 Mai 1969
Bon de Licht
Le Secrétaire Général
signé: H. Kereba

Bon copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Tribulaires
signé: Ch. Verpeaux